

EXCELSIOR

Lundi
21
JANVIER
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 1500
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.

PUBLICITÉ : 11, B^d des Italiens. - Tél. : Cent. 80-88
"PIERRE LAFITTE, FONDATEUR"

9^e Année. — N^o 2.624. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes. — « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON.

M. MALVY ET LES HOMMES QUI VONT LE JUGER



M. MÉRILLON
Procureur général.

M. LOMBARD
Avocat général.

M. ANTONIN DUBOST
Président du Sénat et de la « Cour de Justice ».

M. CÉNAC
Avocat général.

M^e BOURDILLON
Avocat de M. Malvy.



M. RÉGISMANSET
Vice-présid. de la « Cour de Justice ».



M. A. RATIER
Membre de la Commission d'Instruction.



M. THÉODORE GIRARD
Membre de la Commission d'Instruction.



M. MALVY
Ex-ministre de l'Intérieur.



M. DE LAS-CAZES
Membre de la Commission d'Instruction.



M. VIDAL DE S'-URBAIN
Membre de la Commission d'Instruction.



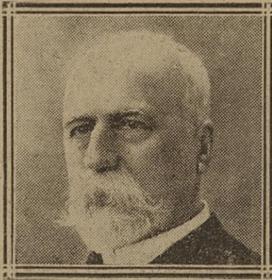
M. MONIS
Présid^t de la Commission d'Instruction.



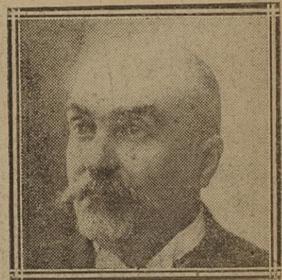
M. PÉRÈS
Membre de la Commission d'Instruction.



M. VALLÉ
Membre de la Commission d'Instruction.



M. SAVARY
Membre de la Commission d'Instruction.



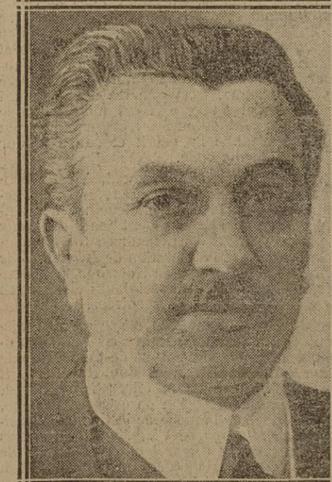
M. A. BÉRARD
Membre de la Commission d'Instruction.



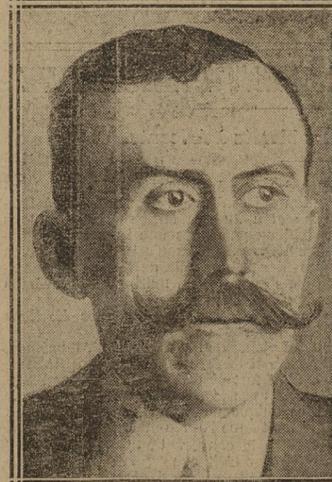
M. GUILLIER
Membre suppl. de la Commission d'Instruction.



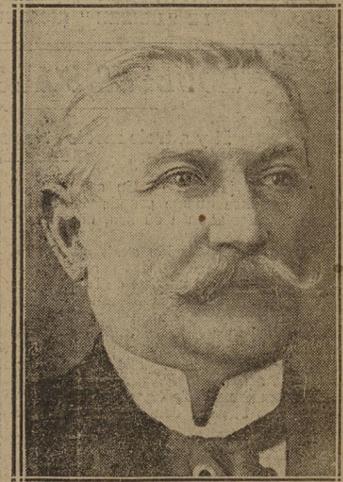
M. POULLE
Membre suppl. de la Commission d'Instruction.



M. PEYRONNET
Membre suppl. de la Commission d'Instruction.



M. G. REYNALD
Membre suppl. de la Commission d'Instruction.



M. LARRÈRE
Membre suppl. de la Commission d'Instruction.

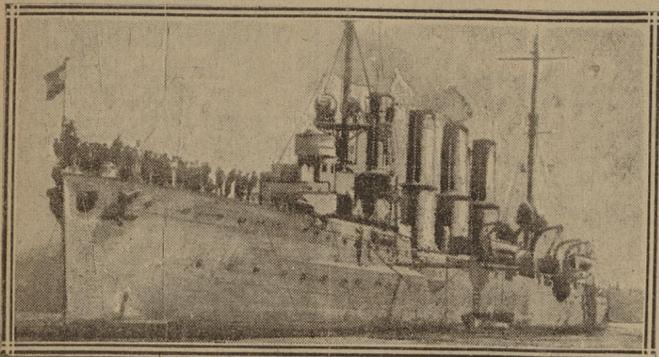
C'est aujourd'hui que le Sénat est convoqué pour se constituer en "Cour de Justice", laquelle aura à connaître des accusations portées contre M. Malvy, ancien ministre de l'Intérieur. Cette séance sera de pure forme. Elle sera présidée par M. Antonin Dubost, Président du Sénat et, en l'occurrence, "Président de la Cour de Justice". Après la lecture de la délibération de la Chambre renvoyant M. Malvy devant le Sénat pour y être jugé, le président ordonnera l'introduction du Parquet pour lui transmettre le dossier de l'affaire. La lecture du réquisitoire aura lieu au cours de la séance suivante — vraisemblablement à huitaine. — Ph. H. Manuel, Pirou, Meurisse, Panajou, Branger, Peuchet et Laffont.

VICTOIRE NAVALE ANGLAISE

LE "BRESLAU" LE "GÖEBEN" est coulé

LA BATAILLE SE DÉROULA HIER MATIN A L'ENTRÉE DES DARDANELLES

Le "Göeben" est maintenant attaqué par les avions anglais.



LE "BRESLAU" (NOM TURC : "MODILLI")

LONDRES, 20 janvier. — Communiqué de l'Amirauté :

« Le commandant en chef britannique en Méditerranée rend compte qu'un combat naval s'est livré entre le croiseur de bataille allemand "GÖEBEN" (nom turc : "SULTAN-SELIM"), le croiseur léger "BRESLAU" (nom turc : "MODILLI"), des destroyers ennemis et une force navale anglaise, à l'entrée des Dardanelles, dans la matinée du dimanche 20 janvier.

LE "BRESLAU" A ÉTÉ COULÉ, LE "GÖEBEN" A PU S'ENFUIR, ÉVIDEMMENT FORTEMENT AVARIÉ, CAR ON A DU L'ÉCHOUER A LA POINTE DE NAGARA, DANS LE DÉTROIT DES DARDANELLES; LE "GÖEBEN" EST MAINTENANT ATTAQUÉ PAR LES AÉROPLANES DE LA FLOTTE.

« D'autres détails sont attendus mais, jusqu'ici, aucune autre information n'est encore parvenue.

Nos pertes signalées sont :

Le monitor "RAGLAN", commandé par le commandeur vicomte Broome, et un monitor, "M 28", lieutenant commandeur Mac Gregor. »

Le "Göeben", grand croiseur de bataille, offrait une superficie de 186 m. de longueur sur 29 m. 50 de largeur et pouvait déplacer 30.000 tonnes. Il portait un important armement de dix canons de 280, douze de 150, douze de 88, et sa vitesse pouvait atteindre 27 nœuds.

Construit en 1910-11, le "Göeben" était d'une tenue médiocre dès que la mer était un peu grosse. Il fut vendu à la Turquie en août 1914 après le bombardement de Bône et de Philippeville, auquel il prit part en compagnie de son compagnon d'infortune, le "Breslau". L'Empire ottoman l'avait baptisé et lui avait donné le nom de *Jawas-Sultan-Selim*, ce qui signifie « conquérant d'Égypte ».

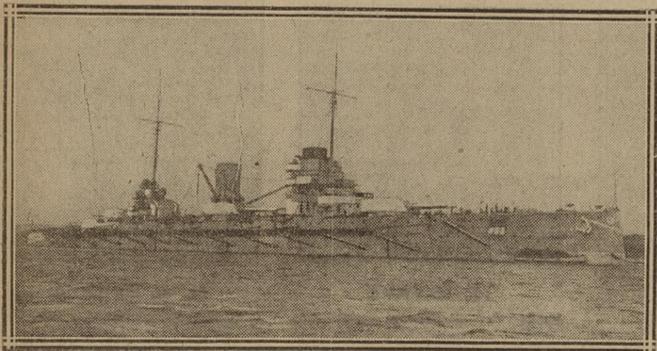
Le "Breslau" était un petit croiseur de 4.550 tonnes, armé de douze canons de 105, mais extrêmement rapide et pouvant fier, lui aussi, à une vitesse de 27 nœuds, qui sous le pavillon ottoman s'appelaient *Modilli*.

Rappelons que ces deux bâtiments de guerre, après le bombardement de Bône et de Philippeville, se dirigèrent sur les Dardanelles; ou ils pénétrèrent, et se réfugièrent ensuite à Constantinople. Les puissances alliées lui ayant adressé des réclamations, la Turquie, qui était encore neutre, fit savoir qu'elle s'en était rendue acquiescent.

Tous deux, par la suite, prirent part à plusieurs raids dans la mer Noire, et au cours de l'un d'eux, le "Göeben" fut si gravement avarié qu'il dut être immobilisé pendant de longs mois.

C'est à grand-peine que les ingénieurs allemands parvinrent à le remettre à flot, non sans que sa vitesse fût sérieusement diminuée.

Il paraît probable que les deux croiseurs, qu'escortait une escadrille de destroyers ottomans, se proposaient quelque attaque contre les troupes alliées le long des côtes grecques.



LE "GÖEBEN" (NOM TURC : "SULTAN-SELIM")

LES TROUBLES S'AGGRAVENT EN ESPAGNE

Il y a trois morts et plusieurs blessés à Alicante.

MADRID, 20 janvier. — Un communiqué officiel annonce qu'une grande et tumultueuse manifestation a eu lieu, hier, à Alicante.

Une foule considérable avait envahi les ateliers et les usines, faisant partout cesser le travail. Un grand nombre de boutiques et de maisons particulières étaient mises au pillage. La force publique dut intervenir : une bataille s'engagea entre les manifestants et les gardes qui, attaqués à coups de pierres, et à coups de bâton, répondirent par des coups de fusil.

Il y a eu dans cette bagarre trois morts et plusieurs blessés, dont quatre très grièvement.

D'autre part, une dépêche de La Corogne annonce que des manifestants se sont lancés à l'assaut des dépôts de vivres.

A Madrid même, le bruit courait, hier, que les ouvriers des mines des Asturies s'étaient mis en grève et étaient d'accord avec les cheminots congédiés.

On rapprochait ces informations de la conversation que le marquis d'Alhucemas a eue dans la journée avec le président de la Compagnie du Nord et M. Pablo Iglesias.

Les grévistes auraient commis certains actes de violence.

Les derniers événements d'Alicante et l'agitation qui continue à se manifester à Barcelone et à Malaga ont produit dans tous les milieux politiques une impression franchement pessimiste, qu'est venue encore augmenter la nouvelle de l'entrevue accordée dans la soirée au marquis d'Alhucemas par le roi.

On disait couramment que les élections étaient ajournées.

El Sol ajoute que le marquis d'Alhucemas, interrogé, a déclaré hier soir, à 10 heures, qu'il était fort étonné de ces rumeurs. Son entrevue avec le roi a eu lieu à une heure tardive uniquement parce que le souverain se trouvait dans l'après-midi à La Granja.

Quant à la conversation que le président du Conseil aurait eue avec le président de la Compagnie du Nord et avec M. Pablo Iglesias, elle n'a eu pour objet, comme les précédentes, que la réintégration éventuelle des cheminots congédiés.

Le marquis d'Alhucemas a ajouté qu'indépendamment des événements d'Alicante rien d'anormal n'était signalé.

On dément enfin le bruit d'une nouvelle révolte à la Prison Modelo ou, en août dernier, étaient survenus des événements graves qu'on n'a pas oubliés.

LES FEMMES AUTEURS CHEZ MOLIÈRE

Celles qui précédèrent M^{lle} Marie Lenéru à la Comédie-Française furent nombreuses.

Etre représenté à la Comédie-Française est un honneur. Mlle Marie Lenéru, qui vient de voir sa *Triomphatrice* jouée sur notre grande scène dramatique, n'est pas la première femme auteur à qui cette chance soit échuë; elle a eu de nombreuses devancières.

La première pièce féminine qui fut donnée par MM. les comédiens du Théâtre-Français était un acte en prose de M. le Pite de Longchamp; cette comédie s'appela *le Voleur ou Titapapou*; la première représentation eut lieu le mardi 4 novembre 1687, c'est-à-dire sept ans après la fondation de la Maison de Molière. Comme l'acte en question n'a pas été imprimé, il nous est impossible de nous en faire une idée autrement que par les mémorialistes du temps, qui ne furent guère tendres pour cette production. Plus heureuse fut Mlle Bernard, à qui ses tragédies, *Laodamie*, *reine d'Épire* en 1689, et *Brutus* en 1690, valurent des hommages flatteurs; Mlle Bernard, après avoir donné des pièces à d'autres scènes que la Comédie-Française, cessa d'écrire des œuvres dramatiques parce qu'elle se laissa persuader que le théâtre était contraire à son salut. Vers la même époque, Mlle Barbier fit jouer *Arria et Pélusée* en 1702, *Cornélie, mère des Gracques* en 1703, *Le Faucon*, *La Mort de César*, puis *Thomyris*; elle était très liée avec l'abbé Pellegrin, ce bon abbé

qui dinait de l'auteur et soupaît du théâtre et que les soins de sa toilette avaient fait surnommer « le poète cotillé ».

Bien entendu, les gazetiers accusèrent Mlle Barbier de n'avoir pas écrit une ligne



M^{lle} DE GIRARDIN GEORGE SAND

de ses tragédies. Elle prouva le contraire, puisque bien après la mort de l'abbé Pellegrin elle continua de composer des œuvres dramatiques.

Mme de Graffigny, qui, après une expérience malheureuse du mariage, se consacra à la carrière d'écrivain et acquit une grande réputation avec ses *Lettres péruviennes*, un roman épistolaire, adroit pastiche des *Lettres persanes* de Montesquieu, voulut aussi goûter du théâtre : de ses deux pièces, l'une, *Cécile*, eut un gros succès en 1750 à la Comédie-Française; l'autre, *La Fille d'Aristide*, en 1758, fit une chute retentissante. D'autres œuvres, de la marquise de Saint-Chamond en 1771, de Mme Chaumont en 1773, *La Rupture*, en 1776, des deux sœurs Delhorme, reçurent l'accueil courtois qu'elles méritaient.

On commença vers 1787 à devenir moins calme au Théâtre-Français. La révolution grondait dans le lointain et le public saisissait la moindre occasion pour montrer sa mauvaise humeur. Le 31 janvier 1787, la comtesse Fanny de Beauharnais avait convié ses amis et le public à la représentation d'une comédie en cinq actes, *La Fausse inconstance*; à cette première et unique représentation on ne put aller plus loin que le troisième acte; devant les rires et les cris de la salle, il fallut baisser le rideau. Tout au moins, quelques années auparavant, en 1782, lorsque Mlle Raucourt, l'actrice du Théâtre-Français, fit représenter sur cette scène sa pièce *Henriette*, dont elle joua le principal rôle, l'œuvre fut entendue jusqu'au bout. Et Scribe, pour qui rien n'était jamais perdu, relut un beau jour *Henriette*; il en fit le sujet de *L'Étoile du Nord*.

Une femme affronta la Comédie-Française en 1789 : c'était Olympe de Gouges, un singulier personnage. On jouait d'elle *Le Général Dumouriez à Bruxelles*; or, le parterre sifflait, réclamant l'auteur. Tout à coup Olympe de Gouges apparut dans une loge et s'écria : « Citoyens, vous demandez l'auteur ? C'est moi ! Si vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée. » A ces mots, Olympe de Gouges fut entourée, transportée sur la scène, le public l'y suivit et dansa autour d'elle la *Carmagnole*.

Il y eut, fort heureusement, à cette époque, des femmes dont les œuvres furent accueillies avec plus de chaleur : Mlle Candelle, actrice et auteur, fit jouer *La Belle Fermière* rue de Richelieu; ce fut un succès durable; et l'adaptation de *Misanthropie et Repentir*, le drame de Kolzeube, par Mme Molé, fit verser aux spectateurs des larmes pendant de nombreuses soirées.

C'est au dix-neuvième siècle qu'apparaissent en plus grand nombre les femmes auteurs, et aussi avec le plus de talent. Sophie Gay, Mme de Girardin, dont *La Joie fait peur* est restée au répertoire; George Sand, qui après sa déception de *Cosima*, en 1840, vit insérer sur l'affiche de la Comédie-Française *Le Mariage de Victorine*, les reprises de *François le Champi* et du *Marquis de Villeneuve* (pièces données originellement à l'Odéon), tels sont les noms qui ont retenu et retiennent encore l'attention publique. Le 28 juin 1883, Mlle Simone Arnaud faisait représenter *Mademoiselle du Vigan*, un acte en vers, qui obtint un gentil succès. Avec la *Triomphatrice*, Mlle Marie Lenéru vient de renouer la chaîne, depuis quelques années interrompue, des pièces écrites par des femmes et auxquelles la Comédie-Française décerna le *dignus inbrave*.

Louis SCHNEIDER.

LA CONSTITUANTE RUSSSE EST DISSOUE PAR LES MAXIMALISTES

L'Assemblée essaiera-t-elle de se réunir ailleurs qu'à Petrograd ?



RÉUNION PRÉPARATOIRE DES DÉPUTÉS SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES DE LA CONSTITUANTE A LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE TAURIDE

De gauche à droite : MM. KOZLOF (gouvernement de Kostroma); LAPATNIKOF (gouvernement de Voronesh); KONDRATIEF (Kostroma); POBYTZKI (gouvernement de Smolensk). — Le gouvernement de Kostroma est au nord-ouest du gouvernement de Moscou; celui de Voronesh confine à l'Ukraine, et celui de Smolensk est, dans la Russie-Blanche, au sud-est de la Lithuanie.

LONDRES, 20 janvier. — On mande de Petrograd à l'agence Reuters que l'Assemblée constituante a été dissoute. (Havas.)

En rendant compte hier de la première séance de la Constituante et de l'élection de M. Tchernoïf comme président, nous demandions : « Va-t-on à une dissolution ? »

Les maximalistes y sont allés tout de suite, et ils ont chassé l'Assemblée par la violence. Il n'y avait guère à douter, d'ailleurs, qu'ils ne fussent prêts à l'exécution de ce projet qui était dans leurs intentions. Depuis plusieurs jours, à Petrograd et à Moscou, le gouvernement maximaliste avait réprimé sans pitié toutes les tentatives d'opposition. Il semble bien que les gardes rouges deviennent entre ses mains une force de jour en jour plus organisée et plus combative.

Il y a lieu de croire que la Constituante dissoute va essayer de se réunir ailleurs qu'à Petrograd, comme la première Douma, jadis, s'était réunie à Viborg. Pourra-t-elle se livrer à autre chose qu'à une manifestation platonique ?

PETROGRAD, 19 janvier. — Voici quelques détails rétrospectifs sur la séance d'hier de la Constituante.

A deux heures du matin, la fraction maximaliste demanda que des débats fussent ouverts sur la déclaration des droits de l'ouvrier et, par là-même, sur la question de pouvoir.

Les socialistes révolutionnaires de droite combattirent cette demande et proposèrent de leur côté à l'Assemblée de discuter d'abord les questions de la paix, du transfert des terres et du contrôle ouvrier.

Mise aux voix, la proposition des socialistes révolutionnaires de droite fut adoptée par 273 voix contre 140.

M. Raskolnikof, au nom des maximalistes, déclara :

« Par ce vote, la Constituante vient à prouver qu'elle ne veut pas discuter la question du pouvoir, que les maximalistes considèrent comme primordiale.

Et en présence de cette attitude, toute la fraction quitta l'Assemblée.

Les socialistes révolutionnaires de gauche proposèrent à leur tour qu'on ouvrit un débat sur la question de la paix; mais la majorité se prononça contre cette proposition.

Les socialistes révolutionnaires de gauche quittèrent, eux aussi, la salle des séances.

AUJOURD'HUI, LE SÉNAT S'ÉRIGE EN COUR DE JUSTICE

Les formalités de la première séance

A l'exception de M. Ermant, maire de Laon, resté en pays envahi, tous les sénateurs — le Sénat compte actuellement 247 membres — ont reçu, ces jours derniers, une lettre les convoquant pour cet après-midi à deux heures, à une séance publique dont l'ordre du jour est ainsi fixé :

Communication de M. le président du Sé-



M. BONET-MAURY secrétaire général de la présidence du Sénat et greffier en chef de la « Cour de Justice »

nat et constitution du Sénat en Cour de justice.

Dès l'ouverture de cette séance, qui aura lieu avec le cérémonial habituel, après la lecture du procès-verbal, M. Antonin Dubost, président, donnera lecture de la résolution, votée par 512 voix contre 2, le 28 novembre dernier, par la Chambre des députés, qui ordonne « la mise en accusation de M. Malvy et le renvoi devant le Sénat pour y être jugé ».

Aussitôt, aux termes de l'article premier de la loi de procédure récemment votée par les deux assemblées, le Sénat se constituera en Cour de justice et ordonnera que la délibération de la Chambre des députés et toutes les pièces qui y sont jointes soient immédiatement transmises par son président au procureur général près la Cour de justice.

L'appel nominal

La constitution du Sénat en Cour de justice comporte une première formalité : l'appel nominal des membres de la Haute Assemblée. Seuls, en effet, seront appelés à juger ceux de ces derniers qui auront assisté à toutes les audiences.

On prévoit qu'aujourd'hui même une vingtaine de sénateurs au moins ne répondront pas à l'appel de leur nom, notamment MM. Clemenceau, Stephen Pichon, Pams et Jeanney, qui font partie du gouvernement; très probablement aussi les sénateurs qui, depuis la guerre, ont fait partie, avec M. Malvy, des ministères Viviani, Briand et

Ribot et qui, obéissant à un sentiment qu'il est difficile de définir, voudront sans doute s'abstenir de se prononcer sur les faits reprochés à leur ancien collègue; en dernier lieu, ceux que leur état de santé empêchera de prendre part aux travaux de l'Assemblée.

Après l'appel nominal des membres de la Cour de justice, M. Antonin Dubost donnera aux huissiers l'ordre d'introduire les membres du parquet de la Cour de justice, M. Ménilon, procureur général, et MM. Lazard et Cénac, avocats généraux, à qui, conformément à la loi, il remettra le dossier de l'affaire Malvy.

Ces deux formalités — appel nominal — remise du dossier au parquet — accomplies, il ne restera plus à la Cour de justice qu'à fixer la date de la prochaine réunion. Celle du lundi 28 janvier sera proposée. Après quoi cette première séance, à laquelle assisteront ni M. Malvy, ni son avocat, M. Bourdillon, sera levée.

La deuxième audience

La séance suivante présentera beaucoup plus d'intérêt.

Après la lecture du réquisitoire introductif d'instance, la question de compétence pourra, en effet, être posée. Et on prétend que M. Jénouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine, l'intention de la faire.

La Cour de justice statue en chambre de conseil sur la question de compétence. Elle est résolue par l'affirmative, une seconde question peut se poser : celle de la requête complémentaire.

Nous croyons savoir que ce supplément d'information sera demandé et ordonné.

Cette deuxième audience, le dossier de l'affaire sera donc renvoyé, vraisemblablement, à la commission d'instruction que préside M. Monis, « investie de pouvoirs judiciaires pour entendre les témoins sous la foi du serment et les contraindre, au besoin, sous les peines prévues par les lois en vigueur, à déposer devant elle ».

C'est la commission d'instruction qui, ses travaux terminés, transmettra le dossier au procureur général pour ses réquisitions; dont communication devra ensuite être donnée au conseil de l'inculpé par la voie du greffe, où le dossier demeurera déposé pendant cinq jours au moins.

Ce délai expiré, la commission délibérera sur les conclusions à soumettre à la Cour de justice, qui, à la date fixée par son président, sur les réquisitions du procureur général, se réunira pour entendre lecture des conclusions de la commission d'instruction et des réquisitions du procureur général.

Il sera ensuite procédé aux débats et au jugement, au printemps très probablement.

Faisons observer que la question des réquisitions pourra aussi se poser à la deuxième audience.

SITUATIONS Brochure envoyée franco FIGIER, 53, rue de Rivoli, Paris

LES CONTES D'EXCELSIOR
LA BALLADE DU CANONNIER
PAR
HORACE VAN OFFEL

Notre fort ressemblait à l'île de Robinson Crusée.
C'était dans le Polder anversois, sur la rive droite de l'Escaut, à un pas de la Hollande.

Un vieil adjudant nous commandait. Il exigeait rien de nous que le bon entretien du matériel, et de la vigilance quand nous étions de garde à la poudrière.

Le dimanche, nous mettions notre habit, les fourragères et nos épaulettes, et nous allions boire et danser au village voisin.

Parfois, nous poussions jusqu'à Breda, où il y a des cigares pas cher, de bon schiedam, et de belles filles qui vont les bras nus.

Elles portaient des corsages brodés, des jupes de velours, des colliers de corail et des plaques d'or aux tempes. Auprès d'elles, nous étions des succès. Les Hollandaises sont tenues de nous.

Quand vint la guerre, elle ne nous effraya pas outre mesure. On doubla notre garnison et l'on nous envoya quelques fantassins.

Nous fûmes partagés en sections. Les uns furent désignés pour la manœuvre des canons, pour la garde des caponnières ; les autres pour la défense du réduit du front de gorge.

Pour dire vrai, nous considérons tout cela comme un jeu. Nous avions si souvent simulé des mobilisations, des attaques, des mises en état de défense que nous ne pouvions plus y croire. D'ailleurs, qu'est-ce que les Prussiens viendraient faire dans cette contrée sauvage et perdue ?

Néanmoins, nous creusâmes quelques tranchées. Aux heures de repos, nous poussions une pointe vers Putte pour voir nos camarades les canaris. Les canaris, ce sont les soldats à pompon jaune de la reine Wilhelmine.

Ils gardaient leur frontière baïonnette au fusil, d'un air sérieux. Comme ils n'étaient pas réellement en guerre, ils croyaient que c'était arrivé ! Nous sentions que nous avions l'avantage sur eux, et cela nous rendait fiers.

Tous les matins, le facteur apportait les journaux. Nous lisions avec enthousiasme les récits de Liège. Mais cela se passait loin de nous, dans un autre monde.

Cependant les avant-gardes ennemies s'approchèrent de la place. Elles apparurent d'abord dans le secteur principal, du côté de Liège et de Malines. Nous entendîmes le canon gronder très faiblement.

Des cavaliers patrouillaient dans nos parages. Une après-midi, un lanceur démonté vint s'abriter dans nos murs.

Nous nous rendîmes à sa rencontre. Il se tenait tout seul dans la cour intérieure, farouche, hagar. Il venait de se battre avec les canaris. Ses compagnons étaient dispersés, son uniforme était rempli de sang et de boue.

Un mois après, les premiers obus tombèrent sur le fort. Les Allemands cherchaient à démolir, à distance, la grande caponnière du saillant pour pouvoir emporter l'ouvrage de vive force. Dans nos abris blindés du réduit, nous ne voyions rien.

La caponnière résista quarante-huit heures ; puis elle sauta comme un brûlot chargé, dynamité ! Un seul artilleur en sortit vivant. Il vint se réfugier dans notre casemate.

Nous l'entourâmes pour le secourir. Il se tenait au milieu de la chambre, farouche, hagar. Il était noir comme un diable et il sentait le roussi. C'était un vieux camarade ; nous l'appelions par son nom, mais il ne voulait pas nous reconnaître. Il paraissait furieux et désespéré. Nous le regardions avec stupeur ; ce n'était plus un homme comme nous.

En dépit de ces événements, nous ne nous rendions pas encore compte du danger. Il y a des choses qu'on ne peut comprendre que lorsqu'elles sont arrivées. Quand vint le moment de l'attaque générale, nous en fûmes tout surpris.

Les assaillants nous envoyèrent une tempête de feu, de fer et de flammes. A la fin, tout s'écroula, les voûtes de brique et de béton, les blindages, les toits de gazon.

Poursuivis par les gaz mortels, les projectiles furibonds, les éboulements, les explosions soudaines, nous traversâmes les poternes au galop, courant d'un abri à l'autre. Nous étions comme un troupeau de rats traqués par un incendie. Je ne sais plus très bien comment j'ai vécu ces heures. J'ai vu des spectacles atroces, des corps mutilés et des murs remplis de sang.

Le miracle, c'est que j'ai réussi à m'échapper. Je suis arrivé en Hollande au milieu de la nuit, à moitié mort de fatigue et de faim. On ne se battait pas dans ce pays. Quelle drôle de chose ! Il y avait là des gens qui allaient à l'estaminet, qui buvaient, qui mangeaient, qui fumaient comme si rien n'était changé. Les canaris s'assemblaient en grand nombre pour me servir. Ils m'interrogeaient, mais je ne voulais rien leur dire. Ils m'envoyaient. J'étais furieux et désespéré. Je sentais bien que je n'étais plus un homme comme eux, et que je ne serais plus jamais un homme pareil aux autres...

HORACE VAN OFFEL.

Toute la correspondance et toutes les communications concernant la rédaction et l'administration d'« Excelsior » doivent désormais être adressées à :
20, RUE D'ENGHEN, PARIS (10^e)

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

DE NOUVELLES FUSILADES A PETROGRAD

Les maximalistes tirent sur les manifestants avec des mitrailleuses du haut des toits.

PETROGRAD, 19 janvier. — De nouvelles fusillades ont eu lieu hier après-midi, vers deux heures, quand un nouveau cortège se forma.

Les marins surtout firent feu. Parmi eux se trouvait l'équipage de l'Étoile-Polaire, ancien yacht de l'impératrice-mère.

Les mitrailleuses tiraient du haut des toits. Les manifestants s'enfuirent ou se jetèrent sur le sol, il y eut plusieurs tués ou blessés.

Un soldat pourtant resta au milieu de la rue et cria aux gardes rouges : « J'ai été trois ans au front, tuez-moi si vous voulez. » Il fut tué sur-le-champ.

Les gardes rouges déchirèrent les cocardes des manifestants et brûlèrent leurs bandières.

Le nombre de victimes, au cours de collisions qui se sont produites hier à Petrograd, entre les gardes rouges et les manifestants, s'élève à 15 tués et 94 blessés.

Comment fut dissoute l'Assemblée
PÉTROGRAD, 19 janvier. — Après que la Constituante eut voté contre la déclaration du Comité central exécutif et après une heure de délibération, les bolcheviks se sont retirés.

L'Assemblée constituante ne voulant pas approuver la manière adoptée dans la marche des pourparlers de paix, les socialistes révolutionnaires de gauche ont quitté la salle.

M. Tsereteli, le chef social-révolutionnaire de Russie le plus populaire, a parlé pendant une heure, malgré les menaces et les vociférations des maximalistes, au premier rang desquels se trouvait le généralissime Krylenko.

A quatre heures du matin, la Constituante a été dissoute par les matelots. Le décret de dissolution de la Constituante paraîtra aujourd'hui.

Une séance extraordinaire du comité central des Soviets
PÉTROGRAD, 20 janvier. — Après la fin de la séance de nuit de l'Assemblée constituante, la garde du Palais de Tauride a reçu l'ordre signé de M. Lenine de laisser sortir librement, quoique contre-révolutionnaires, les membres de la Constituante et d'interdire en même temps l'entrée du palais à toute personne non munie d'une autorisation spéciale.

A six heures du soir, le Comité central des Soviets s'est réuni en séance extraordinaire pour discuter la situation créée à la suite des événements de la nuit dernière à la Constituante.

Un dépôt de munitions est bombardé par des avions anglais
OFFICIEL. — La bonne visibilité a permis hier à nos aviateurs de régler avec efficacité le tir de l'artillerie sur un grand nombre de batteries allemandes.

Plus de trois cents bombes ont été jetées au cours de la journée sur divers objectifs y compris un important dépôt de munitions dans la région de Courtrai. Nos pilotes évoluant à faible hauteur ont tiré plusieurs milliers de cartouches de mitrailleuses sur les troupes allemandes dans les tranchées.

Cinq appareils ennemis ont été abattus et trois autres contraints d'atterrir désemparés. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

Le Portugal nous envoie de nouvelles troupes
Un paquebot français, ayant à son bord des troupes portugaises de renfort et de l'artillerie lourde, est arrivé ces jours derniers dans un de nos ports. D'autres contingents de troupes portugaises ont également débarqué en France.

L'affaire Bolo en Amérique
NEW-YORK, 20 janvier. — M. Hugo Schmidt, le représentant de la Deutsche Bank en Amérique, qui est supposé être l'intermédiaire qui a fait passer les fonds à Bolo pacha, a été interné, avec un groupe d'autres riches Allemands, comme ennemi dangereux. (Havas.)

LES GRÈVES AUTRICHIENNES LES SOCIALISTES VOUDRAIENT IMPOSER UNE PAIX SANS ANNEXIONS

Après avoir reçu du gouvernement des assurances formelles, les délégués ouvriers préconisent la reprise immédiate du travail.

BALE, 20 janvier. — L'Arbeiter Zeitung de Vienne du 17, arrivée aujourd'hui seulement en Suisse, publie au sujet des grèves autrichiennes une déclaration du bureau du parti socialiste autrichien disant que les grèves de Vienne et de Basse-Autriche ont commencé naturellement sans la participation des organisations de la politique syndicale, à cause des nouvelles mesures parvenues au sujet des négociations de Brest-Litovsk, d'une part, et des dernières mesures gouvernementales pour le ravitaillement, d'autre part.

La déclaration expose que le calme ne pourra revenir que si le gouvernement accède aux quatre revendications suivantes de la classe ouvrière :

1° Assurances formelles que les négociations de Brest-Litovsk ne risquent pas d'échouer à cause d'exigences territoriales quelconques ;

2° Réformer complètement les services du ravitaillement ;

3° Dépôt immédiat du projet de loi établissant le suffrage général, direct et égal pour les élections communales ;

4° Retrait des mesures qui ont été prises pour militariser le travail des usines et qui ont dépeuplé les ouvriers de tous leurs droits.

Dans un article intitulé : « L'excitation des masses », le même journal expose que la grève a commencé lundi dernier dans une fabrique de Vienne-Neustadt. Le mouvement, comme une traînée de poudre, a gagné les fabriques de Vienne et de la province.

Personne n'a conseillé la grève aux ouvriers. Personne ne l'a organisée. Elle a commencé à cause de l'excitation des masses avec une force spontanée. Aucun pouvoir n'aurait pu empêcher la naissance ni l'extension du mouvement.

L'Arbeiter Zeitung continue en disant que des informations de Brest-Litovsk ont provoqué une grande inquiétude dans la population.

Après quarante mois d'espoir, la paix commence enfin à luire et qu'apprenons-nous ? Le discours avec accompagnement de sabre du général Hoffmann, les craintes de M. de Kühlmann que les négociations n'échouent tandis que le comte Czernin reste complètement muet, ce qui ne pouvait que faire croire aux masses que ce n'est qu'à Berlin et d'après des directives des chefs militaires allemands qu'on décide de la paix.

Elle conclut que les grèves doivent être un

sérieux avertissement pour le gouvernement. Ce n'est que si le gouvernement prouve aux ouvriers qu'il a entendu leur voix, qu'il est prêt à donner satisfaction à leurs besoins, à respecter le droit des citoyens, et avant tout à mettre fin à leurs souffrances insupportables, par une conclusion aussi rapide que possible de la paix qu'il pourra calmer les masses et rendre possible la reprise du travail.

D'autres journaux autrichiens prétendent que le mouvement a avant tout son origine dans les difficultés du ravitaillement et la diminution de la ration de farine, qui déjà au jour antérieur de 500 grammes par semaine et par tête était très insuffisante, étant donnée que la ration de pommes de terre n'est plus que de trois livres par semaine.

La déclaration du comte Czernin sur la paix lue aux délégués
BALE, 20 janvier. — On mande de Vienne, 20 janvier :

Hier soir, ont eu lieu les pourparlers entre le gouvernement et les représentants ouvriers au sujet des exigences de ceux-ci.

Après les déclarations du ministre-président concernant la paix, lecture a été faite par celui-ci d'une déclaration du comte Czernin sur le même sujet.

Après les déclarations du ministre des Approvisionnements, concernant le ravitaillement de la population, du ministre de l'Intérieur promettant une réforme moderne du système électoral pour les communes et accordant en même temps le suffrage aux femmes, d'autres déclarations du ministre de la Défense nationale promettant la suppression de la militarisation des ouvriers des industries de guerre, les délégués des ouvriers se sont réunis et ont adopté une résolution prenant acte de ces déclarations avec satisfaction et recommandant aux ouvriers la reprise immédiate du travail.

A l'exception des organes donnant aux ouvriers des renseignements sur la situation, les journaux n'ont pas paru aujourd'hui.

La journée d'hier s'est passée sans incident à Vienne et en province. (Havas.)

(Rappelons que la déclaration du comte Czernin, dont il est question dans cette dépêche et qui a été lue aux délégués ouvriers, est celle que nous avons publiée vendredi dernier. Elle affirme le désir de l'Autriche-Hongrie de conclure une paix sans annexions. Les socialistes autrichiens ont donc reçu une promesse formelle de leur gouvernement, c'est pourquoi ils ont refusé de prolonger le mouvement gréviste qui devenait menaçant.)

L'aménagement de la salle de la Haute Cour
Aucune disposition particulière n'a été prise pour l'audience d'aujourd'hui en vue de l'installation de l'accusé et de la défense.

En 1899, au procès Dreyfuss, où les accusés étaient nombreux, des places avaient été aménagées à ces derniers ainsi qu'à leurs défenseurs, à l'extrême-gauche de la salle. Il serait facile d'en faire autant aujourd'hui, de nombreux fauteuils se trouvant vacants par suite du décès de leurs titulaires, mais cela ne sera pas nécessaire.

A la deuxième audience, à laquelle il assistera avec son avocat, M. Bourdillon, M. Malvy sera placé, en effet, face au président, au banc même du gouvernement.

Seul le bureau du président, qui est surélevé, sera déplacé et mis sur le même plan que ceux où se tiennent d'ordinaire les sénateurs secrétaires de l'Assemblée, pour permettre aux membres du parquet de la Cour qui y prendront place de communiquer plus aisément avec M. Antonin Dubost ou avec M. Régismanset.

LA JOURNÉE JUDICIAIRE
Le lieutenant Jousselin a recueilli hier matin la suite de la déposition du capitaine Ladoux au sujet de l'affaire Loutalot.

Le capitaine Bouchardon est venu hier matin à son cabinet, mais il n'a pas interrogé d'inculpé ni entendu de témoin.

Huit appareils allemands descendus par nos avions
(Officiel). — Dans la journée du 19, nos équipages aériens ont livré de nombreux combats aériens. Six avions allemands ont été détruits et deux autres, gravement endommagés, sont tombés dans leurs lignes.

Un paquebot américain a mis en fuite quatre sous-marins
LONDRES, 20 janvier. — Un navire américain arrivé tout récemment en Angleterre a rencontré quatre sous-marins en deux jours. Il faillit couler le premier et il est parvenu, par le feu de son artillerie, à mettre en fuite les trois autres, dont un au moins a dû être endommagé.

M. Clemenceau sur le front
Le président du Conseil, ministre de la Guerre, qui avait quitté Paris samedi matin, est rentré hier dans la soirée.

M. Clemenceau a consacré ces deux jours à parcourir deux secteurs du front. Il a notamment passé la journée de samedi au milieu des soldats dans les tranchées de première ligne et il a été vivement impressionné par l'excellent état moral des troupes.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

CEUX DE L'ENTENTE :
Front français
14 HEURES. — Nous avons aisément repoussé deux coups de main ennemis, l'un dans la région au sud-est de Saint-Quentin, l'autre au nord de Courtecon.

Canonnade intermittente sur le reste du front.
23 HEURES. — Au nord-ouest de Reims et sur la rive droite de la Meuse, lutte d'artillerie assez active.

Un coup de main ennemi sur nos petits postes de la région de Louvroil a échoué.
Au nord de Saint-Mihiel, nos patrouilles ont ramené des prisonniers.

Front britannique
13 HEURES. — Nuit calme. Aucun événement important à signaler.
22 HEURES. — Un raid allemand a échoué la nuit dernière au sud de Graincourt.

Un coup de main, exécuté ce matin sur les tranchées ennemies à l'est d'Hargicourt, nous a permis de ramener des prisonniers. Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée au nord-est d'Ypres et vers Neufchâtel et Armentières.

Front italien
Rencontres de patrouilles dans le val d'Aone (Giudicarie). A Sano, au sud-ouest de Mori, un de nos détachements d'assaut

a exécuté un heureux coup de main dans les lignes ennemies, faisant prisonniers un officier et dix soldats.

De courts et intenses duels d'artillerie ont eu lieu dans la région du mont Asolone. Des tirs de batteries anglaises ont provoqué un grand incendie dans les lignes adverses au sud de Servaglia.

Le long de la Piave, notre artillerie a contre-battu efficacement l'artillerie ennemie, qui se montrait plus active entre Nerves et Maserada, et dispersé des transports et des patrouilles adverses dans les environs de Stabuzzo et de Grave.

CEUX DE L'ENNEMI :
Fronts allemands
THEATRE OCCIDENTAL DE LA GUERRE. — Ostende a été bombardée de la mer. De violents combats d'artillerie dans le saillant au nord-est d'Ypres ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. De part et d'autre de la Lys, sur le canal de La Bassée, ainsi qu'entre Lens et Saint-Quentin, l'activité de combat a augmenté. Nos positions au sud de la Scarpe ont été soumises pendant toute la journée au feu particulièrement violent de l'artillerie anglaise. L'artillerie française n'a été vive que dans peu de secteurs. L'activité du feu a augmenté temporairement dans la région de la Meuse, ainsi qu'au nord et au sud du canal de la Marne au Rhin.

THEATRE ORIENTAL DE LA GUERRE. — Rien de nouveau.
En ce qui concerne les théâtres macédonien et italien de la guerre, la situation est sans changement.

CINQ JOURS DE CHOMAGE EN AMERIQUE

Cette mesure remédiera à la crise du combustible et accélérera notre ravitaillement.

NEW-YORK, 20 janvier. — On sait que pour remédier à la crise du charbon et faciliter l'envoi aux Alliés de vivres et de matériels divers M. Garfield, administrateur du combustible, a pris un décret approuvé par le président Wilson, prescrivant la fermeture, pendant cinq jours, des usines et établissements industriels, à l'exception des entreprises travaillant pour la guerre.

Vendredi a commencé l'application de ce décret, qui a déjà considérablement amélioré la situation.

A New-York, on évalue à trente mille le nombre des établissements industriels qui, en vertu de la loi, ont dû fermer leurs portes, et à six cent mille le nombre des ouvriers qui ont dû prendre un jour de congé forcé. L'exécution de cette mesure n'a pas été sans quelque difficulté ; aucun désordre cependant ne s'est produit ; il n'y a eu aucune violence ni aucune protestation et la population de New-York a donné à un admirable exemple d'ordre, de discipline et d'obéissance à la loi. Cette obéissance est d'autant plus méritoire que, pour six cent mille chômeurs, elle se traduit par une perte nette de salaire quotidien.

Lundi, non seulement les usines et établissements industriels, mais encore les maisons de commerce, les magasins, bureaux, théâtres, cinémas, cafés s'astreignent à l'interdiction de chauffage et seront, en conséquence, pour la plupart, obligés de fermer.

Pour remédier à la perte de travail et de salaires, de nombreuses maisons de commerce ont décidé de travailler une heure de plus chacun des cinq jours de la semaine prochaine pendant lesquels on ne chômera pas ; la perte de salaires et d'appointements se trouvera ainsi sensiblement atténuée.

Le parti radical répond à M. Mascaraud
La séance plénière du Comité exécutif du parti radical, tenu hier, boulevard de Strasbourg, sous la présidence de M. Debierre, sénateur du Nord, a débuté par un vote unanime sur la motion votée par le groupe parlementaire de la Chambre : « affirmant que la justice et la vérité dominent de bien haut toutes questions de personnes et de parti ».

M. Debierre, s'associant au vote de la Chambre flétrissant les menées de guerre civile, a demandé que ce jugement ne reste pas dans le domaine platonique et ait un lendemain.

Le sénateur du Nord s'est ensuite expliqué sur la décision du Comité républicain du commerce et de l'industrie de se séparer du Comité exécutif du parti.

Mais cette démission collective n'est point approuvée par tous les amis de M. Mascaraud. Et le secrétaire général du groupement, M. J.-B. Morin, député du Cher, vient affirmer que, personnellement, il juge inopportune la décision annoncée et qu'il demeure au comité de la rue de Valois — ainsi que beaucoup de ses collègues.

MM. F. Cahen, J.-L. Bonnet, Peyres, Albert Milhaud, Dominique et Bouffandeau, exposent à tour de rôle le point de vue auquel ils se placent, et l'assemblée décide d'envoyer à M. Mascaraud une réponse dont voici les passages essentiels :

« Vous nous dites dans votre lettre — et c'est à notre point de vue le fait capital — qu'il ne faut pas de division au sein du parti démocratique, et que nous nous sommes laissés absorber par des questions de personnes.

« Nous aussi sommes profondément persuadés que c'est l'union étroite entre tous les républicains qui nous a valu toutes nos victoires sur le terrain politique, ne l'oublions pas.

« Mais aujourd'hui, il s'agit de la patrie ! Il s'agit de la France ! Et l'union doit s'éclaircir encore pour devenir une union nationale. L'heure n'est pas aux luttes intestines. Il faut faire bloc contre l'ennemi ! Ce n'est pas chez nous que l'on trouvera des germes de division.

« On nous a toujours représentés comme les héritiers des traditions des grands ancêtres de 93. C'est vrai, et nous en sommes fiers. »

Les résultats sportifs
CYCLISME
Au Vélodrome d'Hiver. — Résultats :
Le Petit Tournoi (scratch 1.000 mètres). — Séries gagnées par Beyl, Chardon, Johay, Jean-Pierre et Morel. Finale : 1. Chardon, 2. Beyl, 3. Johay.

Courses de Primes (5 kil.). — Primes enlevées par Hennery (1), Bain (2), Chassat (3), Michot (4), Perrin (5), Hély (6), Sauvaget (7), Maniez (8).

Le Grand Tournoi (75 kil., à l'américaine, équipes de trois coureurs, relais fixes, classement par addition de points. — 1. Dupuy-Darragon-Godivier, 105 points ; 2. Pélissier-Leruyter-Séres, 89 p. ; 3. Ellegard-Didier-Alavoine, 59 p. ; 4. Verkeyn-Ménager-Lemay, 30 p. ; 5. Ricaux-Loisel-Sleux, 21 points. Temps : 1 h. 52'17".

FOOTBALL ASSOCIATION
La Coupe Nationale (U.S.F.S.A.). — Poule des premiers. — Equipes premières : A.S. Française bat Gallia Club par 6 buts à 2 ; Racing Club bat S.C. Choisy, 4 buts à 0.

Le Challenge de la Renommée (L.F.A.). — Equipes premières : Club Français bat C.A. Douzonnais, 4 buts à 0 ; U.S. Suisse et Olympique font match nul, 2 à 2.

Les Challenges de la F.G.S.P.F. — Equipes premières : Avenue de Gentilly et Lorette Sports font match nul, 2 à 2 ; U.S. d'Antully bat Saint-Louis de Vaughard, 1 à 0.

LE "TIP" remplace le Beurre
2 fr. 10 le 1/2 kilo chez tous les M^{rs} de Comestibles Expedition Province France postal domicile contre mandat 2 kilogs 9 fr. 25 ; à 4 kilogs 17 fr. 85. AUG PELLERIN, 82, r. Rambuteau, Paris

12 BELLES SPENSIONS ELECTRIQUES en cuivre, forme de vasques, avec chaînes assorties à vendre. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien.

OBESITE
LIN-TARIN
CONSTIPATION

LES COURS

S. A. R. le prince George, fils des souverains anglais, a quitté Buckingham Palace pour se rendre au collège naval de Dartmouth.

CERCLES

Au Lyceum Club a eu lieu, hier, l'inauguration du "Thé des Sammies", ouvert également aux Canadiens, Anzacs et soldats des pays exotiques.

Mme la duchesse d'Uzès douairière, présidente du Lyceum, assistait à cette première réunion, ainsi que Mrs Sharp, femme de S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis en France; Mrs Charles Prince, baronne de Schompré, Mrs Valois, Mrs Hugh-Reid-Griffin, miss May de Witt Hopkins, Mrs Andersen, etc.

NAISSANCES

Mme Louis de Torcy a mis au monde un fils: Louis.

DEUILS

Rappelons qu'aujourd'hui, à 11 heures, aura lieu, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, la messe annuelle à la mémoire de S. M. le roi Louis XVI.

Des services seront également célébrés en la basilique de Saint-Denis et en l'église de Fontainebleau.

Nous apprenons la mort:

De M. Edouard Hervieu, fondé de pouvoirs d'agent de change. Il était le frère de Paul Hervieu, le regretté auteur dramatique;

De M. Grivart de Kerbrat, conservateur des eaux et forêts, chevalier de la Légion d'honneur.

BIENFAISANCE

La Croix-Rouge américaine vient de faire don d'une somme de 100.000 francs pour fonder en Angleterre huit maternités et crèches, dont deux à Londres et les autres dans les principaux centres industriels du royaume.

Une matinée de gala sera donnée, au théâtre Réjane, le 26 janvier, à 2 heures, sous le haut patronage du président de la République, du préfet des Ardennes, de MM. les sénateurs et députés des Ardennes, au profit de l'Aide immédiate aux Ardennes, sous la présidence d'honneur de la générale Chanzy, et la présidence effective de Mme Ternaux-Compans, assistée de la comtesse Bernard de Durlfort, de la baronne Edouard Creuzé de Lesser et de la baronne Ernest Seillière.

Au programme: Mmes Marcelle Demongeot, Madeleine Roch, les compositeurs Xavier Leroux, A. Bachelet et Alexandre Georges, M. Miguel Zamacois, MM. Henri Albers, Joseph Hollmann, Pierre Bertin, Mmes Frédéric Bover, Lise Bertz, Nivette, Yvonne Curti. Films de guerre inédits.

Billets à la Société d'édition "Théâtre et Musique", 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Près d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Téléphone Central 5211. Bureaux: 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. "Prix spéciaux consentis à nos abonnés."

DENTS à paquets libres, sans plaques, Bridge-Work et Couronnes posés sans DOULEUR par MAXIM BROUSSE, l'inventeur du Sommol, Système breveté. Brochure gratuite et fr. 72, Boul' Hausmann, 72 (face le Printemps).

Le grand nombre de manuscrits qui nous sont envoyés et la nécessité où nous nous voyons de ne pas les rendre, qu'ils aient été publiés ou non, nous forcent à prier nos confrères et nos correspondants de garder copie des articles qu'ils nous adressent.

Pendant la Croissance Le Corset Juvénile. est le seul corset créé spécialement pour la fillette en formation et la jeune fille en pleine croissance. Prix de 6 à 20 ans: 18 fr. à 29 fr. 50 suivant l'âge. L'expert partant, FRANCE ET PARIS, 200 DÉPÔTS. Nous demander la liste avec notice E. Corseterie spéciale de France, 18, r. Tailbourg, Paris. Salon d'Exposition. — Corsets de style et Ceintures en tissus riches. — Orthopédie. — Consultations.

JE GUERIS LA HERNIE Nouvelle Méthode de Ch. Courtois, Spécialiste, 30, Faubourg Montmartre, 30, Paris (10e) 1er étage, Cabinet ouvert tous les jours de 9 à 11 et de 2 à 6 heures.

Pour obtenir le rendement maximum La plus grande vitesse, La sécurité absolue, de leur fonctionnement, les appareils de locomotion automobile de tous systèmes employés dans la zone des armées sont munis de Carburateur ZÉNITH Société du carburateur ZÉNITH Siège social et Usines: 51, chemin Feuillat, LYON Direction à Paris: 15, rue du Débarcadère. USINES ET SUCCURSALES: LYON, PARIS, LONDRES, LA HAYE, MILAN, TURIN, DETROIT, GENEVE, NEW-YORK. Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial. Envoi immédiat de toutes pièces.

L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE A PETROGRAD VIENT DE RENTRER A LONDRES



LE DIPLOMATE, SA FEMME ET SA FILLE, PHOTOGRAPHIÉS A LEUR ARRIVÉE

Sir George Buchanan, ambassadeur à Petrograd, vient de rentrer à Londres pour des raisons exclusives de santé. Sir George Buchanan, qui se défend de dire quoi que ce soit d'officiel au sujet de la Russie, a déclaré, cependant, que le vaste empire est loin d'être fini et que grâce au bon sens et à l'honnêteté de son peuple la Russie finira par dominer la crise actuelle. Quand? C'est le secret de l'avenir. Mais le distingué diplomate semble absolument convaincu que «l'heure de la Russie viendra».

B L O C - N O T E S

C'EST entendu. La guerre de 1870 ne fut qu'une vive bousculade, comparée à celle-ci. Il faut cependant reconnaître qu'à l'occasion de cette «petite guerre», comme l'appellent avec un amical dédain certains poilus, les pauvres Parisiens — pour employer une expression très en faveur aujourd'hui — «prirent quelque chose»... et quelque chose qu'après douze cent soixante-cinq jours de guerre les Parisiens d'aujourd'hui n'ont pas «pris» et ne sont même pas menacés de prendre.

Je ne parle pas de l'épisode affreux de la Commune, mais du Siège, et de ses «restrictions» et des prodigieuses inventions alimentaires que nos anciens n'ont point oubliées!

J'ai sous les yeux un curieux petit livre, signé: Berte aîné, qui parut en 1872, et où sont rassemblés les «menus» d'un restaurant de Paris durant le Siège. Ce Berte était un vague philosophe, un peu révolutionnaire, ennemi des bourgeois, et qui tenait à démontrer à ses contemporains que les Parisiens riches, pendant le siège, n'avaient à peu près manqué de rien. Nous sommes aujourd'hui le 21 janvier. Voici quel était, le 21 janvier 1871, le menu du restaurant Peter's, passage des Princes:

Céleri-rave et beurre frais; potage aux pâtes; cheval en daube; côtelettes de veau; œufs farcis au jambon; poulet; cardons et asperges («entremets de légumes», disait le menu); compote de fruits.

Ce n'est pas mal, en effet. Mais il convient de remarquer que le pain, hors de ces restaurants à la mode, était immanquable et que les plats que je viens d'énumérer étaient rendus par leur prix inaccessibles aux petites bourses. Berte aîné a raison. Certains Parisiens pouvaient se nourrir à peu près bien, mais à condition de payer (je cite les prix du menu): 1 fr. 75 une coquille de beurre, 4 francs une portion de cheval, 7 francs une côtelette de veau, 4 fr. 50 deux œufs farcis, 10 francs le quart de poulet!

Il fallait même être riche pour oser toucher à ces inventions alimentaires, qui firent le succès de certains restaurants. Sur les menus de celui-ci, je vois qu'un sauté de chat coûte 6 francs, un morceau d'âne en daube 4 fr. 50, un filet de mulet au macaroni 4 fr. 50, un peu de paon aux racines 6 francs, un sauté de rats chasseur 3 fr. 50, un filet d'éléphant sauce madère 8 francs, une côtelette de cerf sauce Trousseau 4 francs... Il est vrai que les végétariens se nourrissaient à meilleur marché et que, pour 1 fr. 50, on pouvait manger, au restaurant, un petit gâteau A LA GRAISSE D'ANE!

Comparons... et ne nous plaignons pas. SONIA.

Comme chez nous

Il n'y a pas qu'ici que l'on se plaigne d'être bousculé dans le métro. Le métropolitain de New-York est appelé par nos amis américains l'«Université des Sardines». Cela donne une idée des aises dont on y jouit.

En outre, on affirme que l'auteur le plus lu de toute l'Amérique est M. Théodore P. Shonts, de la Direction du métropolitain. En effet, c'est M. Shonts qui est chargé de la rédaction des notes affichées dans les voitures, en vue de donner de sages conseils aux voyageurs.

«Ne marchez pas sur les pieds de vos voisins», dit l'une de ces notes. «Ne bousculez personne!» dit une autre.

Il suffit de lire ces titres pour être convaincu que M. Shonts n'est jamais entré dans ce métro qu'il administre, tout comme les braves gens qui rédigent les affiches où l'on conseille aux voyageurs parisiens de ne pas encombrer les portières.

On ne marche pas sur les pieds de ses voisins pour son plaisir, et neuf fois sur dix, quand on bouscule, c'est qu'on est soi-même victime d'une bousculade. M. Shonts vient de lancer un morceau de psychologie ironique qui mérite d'être signalé. C'est intitulé: «Les sacs à ouvrage en guise de camouflage», et c'est inspiré par les dames qui se plaignent que les voyageurs du sexe mâle se prélassent sur les sièges et ne cèdent pas assez vite leurs places aux citoyennes désireuses de profiter du trajet pour travailler à l'usage des soldats, ainsi que leur sac à ouvrage en fait foi.

M. Shonts commence par morigéner les hommes dépourvus de tout sentiment de galanterie, mais ensuite il se tourne vers les dames et leur reproche de s'attarder à leurs emplettes ou à leurs plaisirs pour occuper aux heures d'affluence des sièges qui devraient être réservés aux travailleurs fatigués.

Après quoi, il déclare que ces sacs à ouvrage promènent si ostensiblement ne contiennent pas toujours des tricotés pour les soldats, mais qu'ils ne sont souvent qu'un «camouflage» destiné à procurer à leur propriétaire une considération indue et une bonne place.

Mais essayez donc ici de travailler en métro aux heures d'affluence, même si vous êtes assise!

M. MERILLON procureur général près la Haute Cour

M. le président de la Chambre des requêtes à la Cour de cassation, qui assume à la Haute Cour les fonctions de procureur général, est de Bordeaux. Et il suffit, pour en être assuré, de l'entendre s'exprimer avec une facilité agréable, rehaussée par une pointe d'accent. Son éloquence n'est pas solennelle, non plus que guindée. Elle vaut surtout par la bonhomie. Et, lorsque, simple substitut du procureur général, M. Merillon réquerait aux assises contre quelque chenapan, il était d'autant plus dangereux pour la défense que, s'il refusait à l'accusé les circonstances atténuantes, il semblait bien que ce fut à son corps défendant, et après avoir tout fait pour en trouver!

Il a connu les joies de la politique: l'espace d'une législature ou deux, juste assez pour prendre délibérément le congé qu'elle lui donna et s'apercevoir que, comme le journalisme, elle mène à tout à condition d'en sortir. C'était une manière de Girondin, pour ce qu'il était né en Gironde — d'abord — et aussi pour son républicanisme sûr, son patriotisme éclairé et son courage incontestable.

Homme de sport par tempérament et par goût, il sut discipliner ce goût pour le plus grand profit de la France et le sien. Il ne dédaignait pas, dans sa jeunesse, les plaisirs du turf, mais ce fut vers les stands qu'il se tourna bientôt. Il a formé des générations de tireurs et a organisé le tir dans ce pays, ce qui lui a acquis une juste popularité.

Il ne vous étonnera pas d'apprendre que, par un paradoxe apparent, M. le président est myope. Je dis «apparent» car chacun sait que les yeux de myope sont les meilleurs.

M. le procureur général près la Haute Cour sait regarder, voir et viser. C'est excellent pour un tireur: ce n'est pas mauvais pour un magistrat. — G. S.

Coincidence

Saura-t-on jamais si la Compagnie des omnibus n'a pas rétabli ces jours-ci l'autobus Odéon-Clichy pour faciliter les communications avec la Haute Cour?

En effet, cette ligne a toujours été particulièrement fréquentée par les sénateurs. Certains jours, on aurait dit que les pairs consacrés s'y donnaient rendez-vous, soit à deux heures pour aller au Sénat, soit à six heures pour le quitter.

Les autres voyageurs étaient fort surpris d'entendre des hommes d'âge mûr, de tenue quelconque, agiter les plus graves problèmes de l'heure et parler du personnel gouvernemental avec une familiarité de vieilles connaissances.

Mais seuls les habitués savaient que ces messieurs étaient des membres de ce qu'on appelle la Haute Assemblée.

Quand on le disait aux voyageurs, elles ne voulaient généralement pas le croire, car, en France, on a peine à admettre que des sénateurs voyagent en autobus. Et, en est pourtant ainsi! Et, à partir d'aujourd'hui, il suffira de prendre cet autobus aux heures propices pour faire route avec des membres de la Haute Cour, et peut-être apprendre des détails intéressants.

Mme Lafarge

Mme Lafarge fut à coup sûr une des femmes les plus célèbres du dernier siècle. Elle avait été condamnée, en 1840, pour l'empoisonnement de son mari, et, vers l'an 1900, il arrivait encore que l'on discutât sur sa culpabilité ou son innocence.

Henri Rochefort attribuait cette prolongation de notoriété au fait que Mme Lafarge avait écrit des livres dans sa prison, livres

où se manifestaient des qualités littéraires intéressantes.

Mais, disait-il, est-ce une raison, parce qu'une femme a du style, pour qu'elle ait le droit d'empoisonner son mari?

A cause de son style, un écrivain a encore consacré une étude à Mme Lafarge, en plein conflit mondial d'aujourd'hui. C'est une manière comme une autre de s'abstraire un instant des tristesses de l'heure, et la brochure que M. Palauqui vient de publier sur cette antique héroïne est digne d'attention.

On y trouve un détail curieux et qui laissera rêveurs les entrepreneurs de réhabilitation.

L'empoisonnement, au dire de l'accusation, avait été opéré au moyen de l'arsenic et la première dose avait été administrée au malheureux mari dans des gâteaux à la crème envoyés de province à Paris, où il se trouvait alors, par Mme Lafarge.

Or, il y a quelques années, des empoisonnements ayant été constatés chez des personnes qui avaient mangé des gâteaux à la crème, les savants examinèrent la question et établirent que cette préparation d'œufs, de lait et de farine pouvait, en vieillissant, engendrer des toxines dont l'ingestion suffit à amener la mort.

Aussitôt on ressuscita l'affaire Lafarge, et l'on dit:

«Ces choux à la crème, que Mme Lafarge mère avait fabriqués et que sa bru avait envoyés à Paris ne s'étaient-ils pas décomposés en route, et Lafarge n'a-t-il pas été empoisonné sans qu'il y ait eu aucune intention criminelle de la part de sa femme?»

Raisonnement saisissant.

Mais M. Louis Palauqui, dans sa brochure, rappelle ce fait singulier que si Mme Lafarge prétendit avoir envoyé à Paris les choux à la crème fabriqués par sa belle-mère, c'est au contraire un gâteau unique, une sorte de galette sans crème, qui y arriva.

Alors, que devient la dernière hypothèse des savants?

Les Autrichiens ont soif...

La Zeil, la feuille la plus frondeuse de Vienne, appuie avec enthousiasme les revendications des Autrichiens qui se plaignent de ne pas avoir assez à boire.

«On a réduit nos rations de vin et de bière à une quantité ridicule», s'écrie le journal, — car un litre de ces liquides, payé à prix d'or, doit suffire une semaine à quatre personnes, et on a prohibé les liqueurs. Nous demandons si peu, pourtant, car nous n'avons jamais été des buveurs exagérés comme les Allemands...»

Cette dernière affirmation laisse rêveur. Certes, les Allemands passent pour aimer beaucoup la boisson, mais, si on en croit le journal de Trieste, la Monarchia, les Autrichiens, avant la guerre, ne craignaient personne pour la soif.

LE PONT DES ARTS

On ignore trop ici le martyre des Syriens et des Chaldéens sous le joug turc. Les relations authentiques de Mgr Manna, évêque chaldéen, et de M. Abel Zayia, missionnaire lazariste, ont servi d'éléments à M. l'abbé Eugène Grisele, pour un réquisitoire terrible, et qui amonçait d'ailleurs pour les revendications françaises en ces contrées, une action politique splendide.

M. Georges Valois a été très frappé par le ressemblance qu'il y a entre les tanks et le cheval de Troie, et par bien d'autres comparaisons qui s'imposent entre cette guerre homérique et la nôtre, il philosophe là-dessus.

THÉÂTRE

THEATRE DE LA SCALA. — La Galatrace, pièce en trois actes, de M. Mitrani et Gaston Leroux.

La vertu n'est pas toujours récompensée même à la Scala: Pinchon, embusqué, et devient héros... de vandeux gnonns sa fâcheuse destinée, mais qui détourne personne du devoir.

Il faut avouer que Pinchon ne s'est engagé spécialement pour défendre la patrie, mais pour fuir son intérieur, sa belle-mère: ce mot seul me dit tout. D'autre part, il aime et n'est point aimé et n'aime point. Ce ne sont pas conditions de vie agréables, ni même portables. Pinchon s'engage.

Il n'est pas envoyé au front, mais une gare régulatrice. Quelle comédie! Son chef porte le même nom que lui: je ne sais combien de fois cité à l'ordre du jour. Pinchon s'attribue les citations guerrières. Il provoque le quiproquo, est victime, tant pis pour lui: on n'a jamais joué avec le feu.

Et Pinchon est victime du quiproquo, façon inimaginable. Je m'aperçois que je ne saurais dire à quel point il est victime. Les auteurs sont plus maladroits. Leur goût est un peu grossier: brave pas l'honnêteté. Elle est trop laide pour qu'on lui garde rancune. Que les mutilés de l'arrière ne lui aient pas indulgences et reconnaissance. Les dames conduiraient leur fièvre à la Galatrace. Elles applaudiront M. Marcel et qui est inpayable; Mme Jeanne Lamoignon n'est pas moins, et Mlle Parysienne, de grâce.

Abel HERMANT.

LES GRANDS CONCERTS

La première audition d'hier aux Concerts Colonne-Lamoureux a pour titre: «Variété», et pour auteur M. Tournemine lui-même étant organisé — et l'un de nos favoris — je m'attendais, de sa part, à un travail plus nettement dessiné, dans un genre plus profond, plus large, plus généreux, pouvant donner naissance à des créations vraiment curieuses, pour être soit à une péroraison somptueuse et belle, soit à une finale mouvementée et saine. Il est probable que M. Tournemine d'excellentes raisons pour concevoir œuvre de tout autre façon et, comme dépensé une réelle habileté, ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Me permettra-t-il d'ajouter que l'on reprocher un abus de solfismes complètement à découvert, éclamé, à deux reprises; le cor, le trombone et le violon solo des œuvres nées? Ce procédé m'a paru nuisible à l'effet symphonique du morceau, en en masquant l'intérêt.

M. Canfrelle, l'excellent soliste des Concerts Colonne-Lamoureux et des Concerts Toche, obtint le succès de la magnifique interprétation impeccable de la troisième Symphonie Espagnole de Lalo, laquelle il a prêtée la parure de son talent et de sa personnalité qui caractérisent son art.

Excellent exécution des talentueux, vementés, colorés mais encore imparfaits Moutins de Don Quichotte de M. Langlois, déjà applaudis en 1913.

La sublime ouverture du Manfred de Schumann et la 7e immortelle de Beethoven, sous la direction de M. Pierné, ont été l'auditoire.

Fernand LE BOER.

Concerts. — Samedi prochain, à 8 h. 30, salle Gaveau, concert César-Franck, et orgue, au profit des hôpitaux auxiliaires de l'Association des Dames Françaises. Mlle Germaine Chevalet et M. Albert Haut. C'est la première fois qu'on associe l'orgue et le chant en dehors d'une fête.

Electric-Palace, 5, boulevard des Capucines. Spectacle de 2 h. à 11 h.

La Journée: Opéra, relâche. Demain, 7 h. 30, Ripollé. Comédie-Française, 8 h., première représentation de la Triomphatrice. Opéra-Comique, relâche. Demain, 7 h. 45, l'Opéra.

Océan, 7 h. 45, le Jeu de l'Amour et du Hasard. Lyrique, relâche. Demain, 8 h., l'Opéra. Vaudeville, 8 h. 30, la Marraine de Pérou. Porte-Saint-Martin, 8 h. 45, Grand-Père. Antoine, 8 h. 40, les Butors et la Finette. Trianon-Lyrique, relâche. Demain, 8 h., l'Opéra.

Châtelet, 8 h. 15, la Course au bonheur. Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, les Nouveaux riches. Th. Réjane, 8 h. 15, la 18e chaise. Apollo, 8 h. 15, l'Homme à la clef (dernière). Palais-Royal, 8 h. 30, le Compartiment des dames seules.

Athènes, 8 h. 30, la Dame de chambre. Bouffes-Parisiens, relâche pour répétitions. Renaissance, 8 h. 30, les Dragons d'Herminie. Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, le Système D. Cluny, 8 h. 30, le Bûcher de la mort. Déjazet, 8 h. 15, les Femmes à la caserne. Edouard-VII, 8 h. 45, la Petite bonne d'Alibi. Femina, relâche pour répétitions de la Chât.

Capucines, 8 h. 30, Comme une fleur, la Carte de cochage. Th. Michel, 8 h. 45, Judith. Grand-Guignol, 8 h. 15, Voyage à deux. Montparnasse.

Sonia, 8 h. 30, la Gare régulatrice. Comédie-Marguery, relâche. Mardi, 8 h. 30, mière de l'Art de tromper les Femmes. Caumartin, 8 h. 45, C'est la Noubia! Th. des Arts, 8 h. 30, le Pontilard.

SPECTACLES DIVERS Folies-Bergères, 8 h. 30, la Revue féerique Olympia, 8 h. 30, vingt vedettes et attractions. Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Pilsner, Boucot, Rose Amy, Pretty M. Magnard, dans la revue. Ba-Ta-Glan, 8 h. 30, Ça mord! grande revue d'hiver. Location Roqui. 30-12. Nouveau-Cirque, tous les soirs, et matinée samedi et dimanche. Concert Victoria (61, r. du Chât.-d'Éau), 8 h. 30, J. de Pénaud, Rachel Launay, Georgiades.

CINEMAS Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Nouvelle Saison de l'été (1er épisode). Loc. 4, rue de Valenciennes, 11 à 12 et 15 à 17 h. Tél. Marc. Electric Palace, 5, boulevard des Capucines, 2 h. à 11 h., la Nouvelle Mission de l'été.

COURS ET CONFÉRENCES A l'Université des Annales, 51, rue Saint-Jacques, aujourd'hui, lundi, à 2 h. 12, Cécile, le Chant du Nil, conférence par Mme Lucie rue-Mardrus; audition de Mlle Madeleine.

PLUS DE NÉURALGIES DE LA TÊTE avec l'HELIANTHE DEHARGNE (Vendôme) Envoi franco contre mandat-poste de 4 fr.

Le gérant: VICTOR LAUVERGNE. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volonté.